A V I S P U B L I C

Édition du 23 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 1284-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 18 décembre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1284-2023 modifiant le Règlement numéro 0526-2014 décrétant la tarification de certains services municipaux afin de remplacer les tarifs pour le service de consultation pour l'obtention d'un relevé de taxes avec état de compte à l'annexe « A-9 » ».

2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

3. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi.

Donné à Granby, ce 22 décembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier